Des nombreux crimes de guerre perpétrés par l'Union soviétique, le massacre des officiers polonais dans la forêt de Katyn est l'un des plus célèbres. Cette affaire juridique vibre dans les relations internationales depuis la découverte des charniers en 1943, et son souvenir revient au-devant de la scène politique et diplomatique depuis le début de la guerre russo-ukrainienne. Cet évènement d'ampleur a donc largement été traité par des historiennes et historiens, en Europe et aux États-Unis.

Ce mémoire se concentre sur le rapport qu'entretient la Belgique avec le drame. En effet, sous impulsion allemande, désireuse d'exploiter la découverte des charniers à des fins de propagande, la Belgique, comme d'autres pays européens occupés, dépêche plusieurs journalistes, écrivains et enquêteurs (à majorité flamande) sur les lieux du crime pour analyser les corps, rédiger un rapport, et diffuser l'information aux populations occidentales afin de les mettre en garde face à « ce qui les attend » en cas de victoire soviétique.

Tous les représentants belges seront jugés et condamnés au lendemain de la guerre. Depuis la chute de l'URSS, divers secteurs de l'extrême-droite flamande, mais aussi des admirateurs de certains délégués envoyés sur place cherchent à réhabiliter ces personnalités, qu'ils estiment victimes d'injustices. En effet, une idée de nos jours répandue affirme que leur condamnation s'est majoritairement basée sur leur dénonciation de la responsabilité soviétique du massacre, laquelle s'est pourtant avérée exacte lorsque l'Union soviétique, puis la Russie, ont reconnu, tour à tour, leur rôle dans cette affaire.

Cela est-il pourtant vrai ? Les délégués belges ont-ils réellement été condamnés pour avoir « dit la vérité » ? Ont-ils été punis pour s'être montrés hostiles à Russie soviétique, alors alliée ? Partant de cette hypothèse d'injustice, notre travail retrace les parcours de nos protagonistes, de leurs cheminements politiques, de leurs voyages, et se conclut avec leurs passages en justice. Une analyse complète des sources belges néerlandophones et francophones, mais aussi allemandes et russes, de sources juridiques, épistolaires, journalistiques et radiophoniques, démontre que la place de Katyn à leurs condamnations est minime, et s'efface derrière une collaboration active et idéologique bien plus importante que ne le laissent transparaître certains critiques révisionnistes actuels.

Au-delà de la question belge, nous témoignons d'une instrumentalisation contemporaine et d'une manipulation mémorielle en Occident et en Russie de l'affaire de Katyn, où réalités historiques et fantasmes politiques se côtoient et se contaminent.